

ALLEMONT informations n° 1

Juin 1989

BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE - TRIMESTRIEL



EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je salue la naissance de ce premier bulletin municipal, en espérant que vous en apprécierez le contenu.

En cette année du bicentenaire de la Révolution, je tiens à féliciter plus particulièrement les enseignants et les parents. Grâce à leur initiative et à leur dévouement, ALLEMONT fêtera, à sa manière, cet événement. La municipalité a soutenu financièrement une partie du projet et je vous suggère de venir nombreux, assister au spectacle qui mettra en scène nos petits Allemands et Allemandines.

Je profite de ce bulletin pour vous remercier pour votre soutien à la commune. Je tiens également à remercier les associations, ainsi que les bénévoles qui œuvrent pour qu'ALLEMONT soit un lieu où il fait bon vivre.

Michel ROCH-REFIEUNA
Maire d'Allemont

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Heures d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h.
Tél. 76.80.70.30

Permanence de M. le Maire (sur rendez-vous)
du lundi au vendredi de 17 h à 19 h.

Syndicat d'Initiative : 76.80.71.60 / 76.80.77.76

Plaque : 76.80.70.40

Salle Polyvalente - Tennis : 76.80.73.66

Base Nautique : 76.80.78.11

Camping Municipal : 76.80.75.88

Permanence Assistante Sociale (Richard) :

Vendredi 11^h et 3^h du matin à la Salle polyvalente.

Accueil et Orientation (16-25 ans de 14 h à 16 h)

Mairie - Offices : 76.80.70.30



INFORMATIONS

n°4

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL - MARS 1990

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Heures d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi de 11 h à 12 h - 14 h à 18 h.
76.80.70.30

Permanence de M. le Maire (sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi de 17 h à 19 h.

Syndicat d'Initiative : 76.80.77.76

Salle Polyvalente - Tennis : 76.80.73.66

Base Nautique : 76.80.78.11

Camping Municipal : 76.80.75.88

Permanence Assistante Sociale (Richard) :

Vendredi 11^h et 3^h du matin à la Salle polyvalente.

Accueil et Orientation (16-25 ans de 14 h à 16 h)

Mairie - Offices : 76.80.70.30

EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour avoir choisi le dessin le plus évocateur et le plus représentatif de notre village : plus de cinquante modèles étaient en compétition.

Les critères de sélection ont été : la simplicité, les couleurs, l'esthétique et les symboles.

Que tous les artistes qui ont participé à cette opération soient vivement remerciés et tous félicités pour leur talent.

Michel ROCH-REFIEUNA
Maire d'Allemont



Jazz'Allemont



Les fourmis



Les CM1/CM2 en reportage



Votre Bulletin Municipal est publié avec un peu de retard. Les élections municipales ont sonné la cloche. Le comité de rédaction, fraîchement élu, vous remercie de votre compréhension.

CET ÉTÉ :

- Exposition permanente photos "Allemont autrefois" Office de Tourisme Allemont
- De 14 juillet au 29 juillet : Exposition "Au détour d'un sentier" Office de Tourisme Villard Reculas
- De 1^{er} août au 15 août : Exposition "Entre ciel et Terre" Office de Tourisme Villard Reculas
- Exposition-vente "Marcelle Selon" (Dyette) à l'Hôtel Ginies
- De mardi à au lundi 14 août : Festival International de la Magie de la Vallée de l'Eau d'Olle

RÉSERVEZ VOTRE MEILLEUR ACCUEIL aux bénévoles du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) lors de leur passage pour "La Briochette" les 13 et 15 août 95. D'avance, merci !!

LE MOT DU MAIRE

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je remercie tous les électeurs et électrices qui nous ont exprimé leur confiance, le 11 juin dernier.

Vous avez souhaité être mieux informés : le comité de rédaction du Bulletin Municipal en prend bonne note.

Au me permettez toutefois de vous rappeler que depuis 1989, des rubriques sont ouvertes à tous les habitants qui désirent s'exprimer avec confidentialité et que chaque année, un bilan financier a été publié.

Enfin et je remercie le Maire de tous les Allemands. Il n'y a pas d'écrits dans notre commune : seulement des "bites" qui se marquent par leur comportement ou leurs actes...

Respecter le vote démocratique, c'est bien. Respecter les personnes choisies par la majorité, c'est en être mieux. Il faut être bon joueur et ne pas se croire investit d'une mission d'information ou de déformation(s) auprès de la population.

Une machine est sortie des usines : "La confiance se méfie..." Alléluia !!

Bien cordialement
Michel Roch-Refieuna
Maire d'Allemont

SOMMAIRE

- Editorial p 2
- Vie Communale p 3 à 6
- Etat-Civil - Tourisme - CCAS p 7
- Vie Associative et sportive p 8 à 11
- Renseignements Divers p 12

Jun 2001



- Edito du Maire
- Le budget

- Environnement
- Assoscopie

Ratios, quotas...

Ces quelques mots sont révélateurs de directives données par les pouvoirs publics pour organiser le développement de nos territoires ruraux de montagne durant la prochaine décennie.

Ils traduisent à eux seuls comment, par l'application uniforme de règles d'urbanisme sur la totalité du territoire national, l'on parvient à bloquer le développement de communes rurales malgré leur dynamisme et leur fort potentiel attractif.

Nous savons notre territoire communal très impacté et contraint par les risques naturels inhérents à notre topographie et à notre climat.

Notre devoir et responsabilité d'élus nous obligent à intégrer prioritairement ces éléments sécuritaires dans notre schéma de développement et d'aménagement.

Sur ce constat très pénalisant et handicapant pour notre commune, nous attendions à titre compensatoire, non pas un traitement de faveur, mais pour le moins une réflexion particulière et spécifique de la part des services de l'État.

Mais, la réalité est tout autre. Aux aléas avalanches, crues torrentielles de versant, chutes de blocs et inondations de plaine, viennent se cumuler les effets du cadre juridique et administratif des lois Grenelle, montagne, littoral, et plus récemment ALUR sur le volet urbanisme.

Élaborées très certainement sous influence de technocrates à pensée unique environnementale, celles-ci n'ont qu'une finalité : « Lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espace. »

Objectif au demeurant louable lorsque la cible s'adresse au secteur urbain et périurbain mais son application dogmatique adossée à des ratios d'ouverture à l'urbanisation très restrictifs pour nos territoires ruraux de montagne s'avère très contestable.

Alors que l'espace naturel représente 95% de notre territoire, que l'État par mesures environnementales nous impose une mise à niveau très onéreuse de nos réseaux d'eau et d'assainissement sur notre chef-lieu et nos hameaux, comment accepter de voir notre potentiel d'urbanisation futur réduit au remplissage des seules « dents creuses » du tissu urbanisé actuel ?

Cette perspective qui ferait de nos territoires « une réserve d'indiens » n'est pas envisageable.

Bien cordialement.

Le Maire

Sommaire**Carnet municipal :**

État civil, Taxe de séjour 3

CCAS 3

Le budget 4-5

Patrimoine :

Le 100^{ème} 6-9

Avant/Après 10

Tourisme :

Agenda, Musées en fête 11

Culture :

Jazz'Allemont 12

Concert de juin - Bibliothèque 13

Le monde associatif :

Les tacots de l'Oisans 14-15

Aigua d'Olle - Classe 58 - FLAVEO 16

Cantorissium - FNACA

Eau d'Olle activités 17

Les enfants et l'école :

Les vaches en couleurs 18

L'Australie à la maternelle 19

Natation en maternelle 20

Le captage du Moulin 21

Environnement nature :

La fourmillière 22

Le cingle plongeur 23

Le potager en carrés - les limaces 24

Infos utiles :

SIERG 25

Démoustification 26

Téléphones et Infos utiles 27

Ce 100^{ème} numéro du journal d'Allemont est l'occasion de rendre hommage à Ghislaine Martinez et à son équipe qui ont assuré, avec sérieux et régularité, la publication des 95 numéros qui ont précédé cette nouvelle formule.

Michel Moine

Directeur de publication : **Alain Giniès**

Rédacteur en chef et mise en page : **Michel Moine**

Comité de rédaction :

Elus : **Louis Chatel, Jacques Dussert, Sandrine Guerin, Raymond Michel, Richard Viard**

Membres extérieurs : **Arlette Bassaler, Pierre-Yves Chamberland, Mireille Pellissier, Gaël Roure, Bernard Ruffinatti, Alette Viard**

Secrétaire du comité de rédaction : **Stéphanie Duquesnoy**

N° ISSN : 1268-4848 - Impression : **A.I.O** Bourg d'Oisans Tél . 04 76 80 01 22

Image couverture : Les unes du journal qui ont vu une modification de mise en page

Image 4^{ème} de couverture : Affiche Jazz'Allemont à partir des créations des enfants du TAP

Etat Civil

Naissances :

Bienvenue à :
- **Olivia PICCA**
23 avril 2015

Décès

Toutes nos condoléances
à la famille de :
- **Alain TAVAN**
30 mars 2015
à l'âge de 72 ans
- **Jeanine LANG**
11 avril 2015
à l'âge de 87 ans
- **Maurice GENEVOIS**
19 avril 2015
à l'âge de 91 ans

Conseil municipal - (Rappel)

Tous les comptes-rendus sont accessibles sur le site officiel d'Allemont :

<http://www.allemont.fr/mairie/vie-municipale/conseil-municipal>

La taxe de séjour

La Commune demande aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Cette taxe permet à la commune de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels dans un but touristique.

Les hébergements concernés sont aussi bien les hôtels et campings que les meublés de tourisme (appartements, maisons, gîtes, chambres d'hôtes, ...).

La taxe de séjour est déterminée par délibération du conseil municipal de la commune. Le conseil municipal fixe aussi les tarifs (variables en fonction du classement du meublé ou de la structure touristique) ainsi que la(les) période(s) où la taxe est due. A Allemont, la déclaration et le recouvrement de cette taxe s'effectuent 2 fois par an : la première au 15 mai (pour la période de location du 01/11 au 30/04) et la seconde au 15 novembre (pour la période de location du 01/05 au 31/10).

La taxe de séjour est payée par les vacanciers qui logent dans l'un des hébergements suivants :

- hôtel de tourisme
- meublé de tourisme
- chambre d'hôtes
- camping

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier qui la reverse à la commune.

Les personnes exonérées sont :

- les personnes de moins de 18 ans
- les personnes en contrat saisonnier, ou employées par la commune.

Le montant de la taxe de séjour doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire de logement.

CCAS : La chasse aux œufs



Ils ont profité des jeux anciens en bois, installés pour eux, afin d'attendre le départ vers la chasse.

Puis, impatients, les enfants sont allés ramasser des œufs en pâte à sel afin de former des phrases avec l'aide de leurs parents.



Le Samedi 4 Avril, le CCAS, en collaboration avec le Sou des Ecoles et le club Aigua d'Olle, a organisé dans le camping municipal une chasse aux œufs pour les enfants des écoles des Ardoisières.

Petits et grands se sont retrouvés dans la salle « polyvalente » d'Allemont vers 10h00 pour partager un goûter : crêpes, brioches, beignets aux fruits etc...



Les enfants sont tous repartis avec un paquet de vrais œufs en chocolat lapin, bonbons.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine.

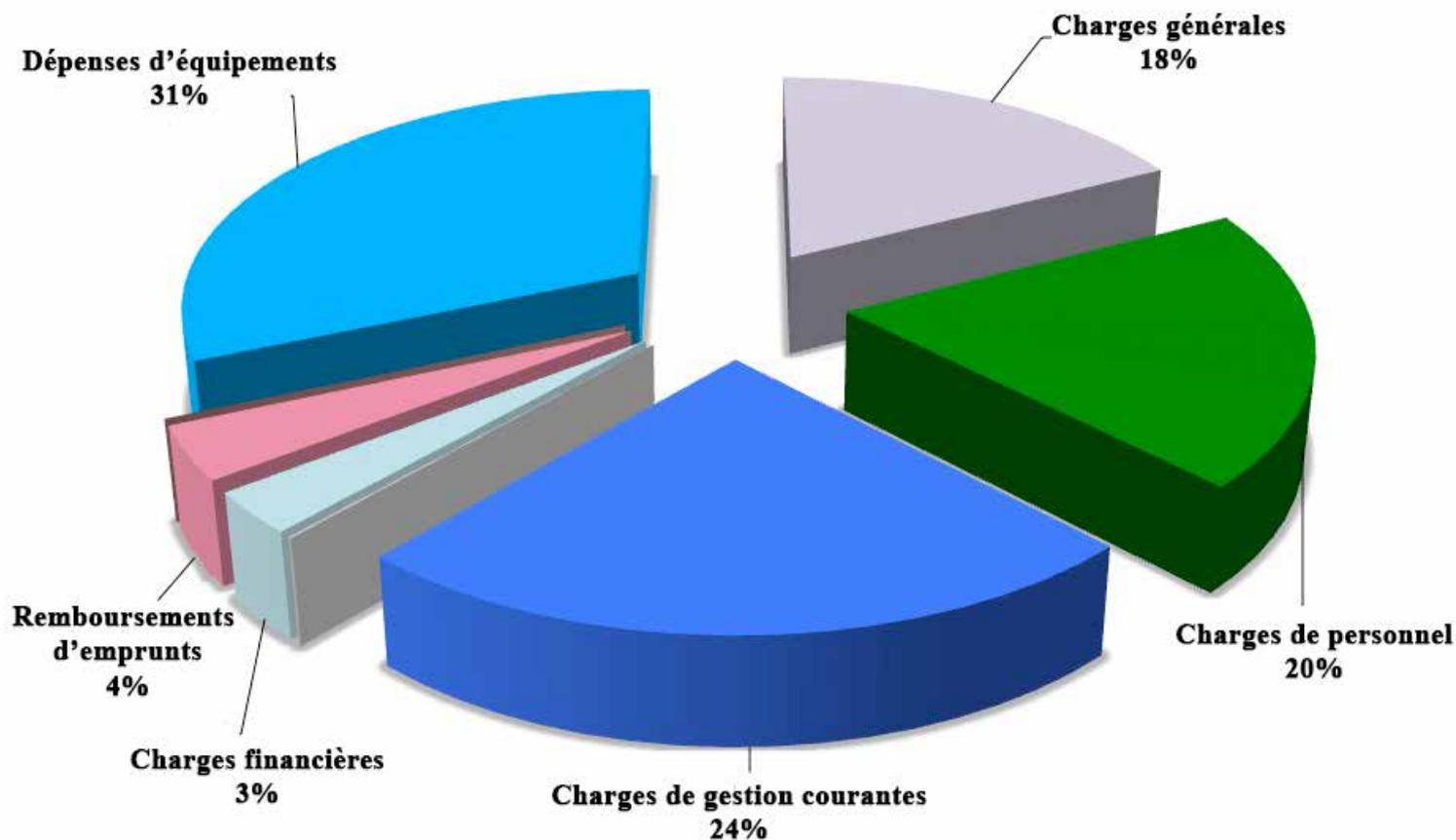


Le budget de la commune

Compte administratif 2014 et Budget prévisionnel 2015

DÉPENSES

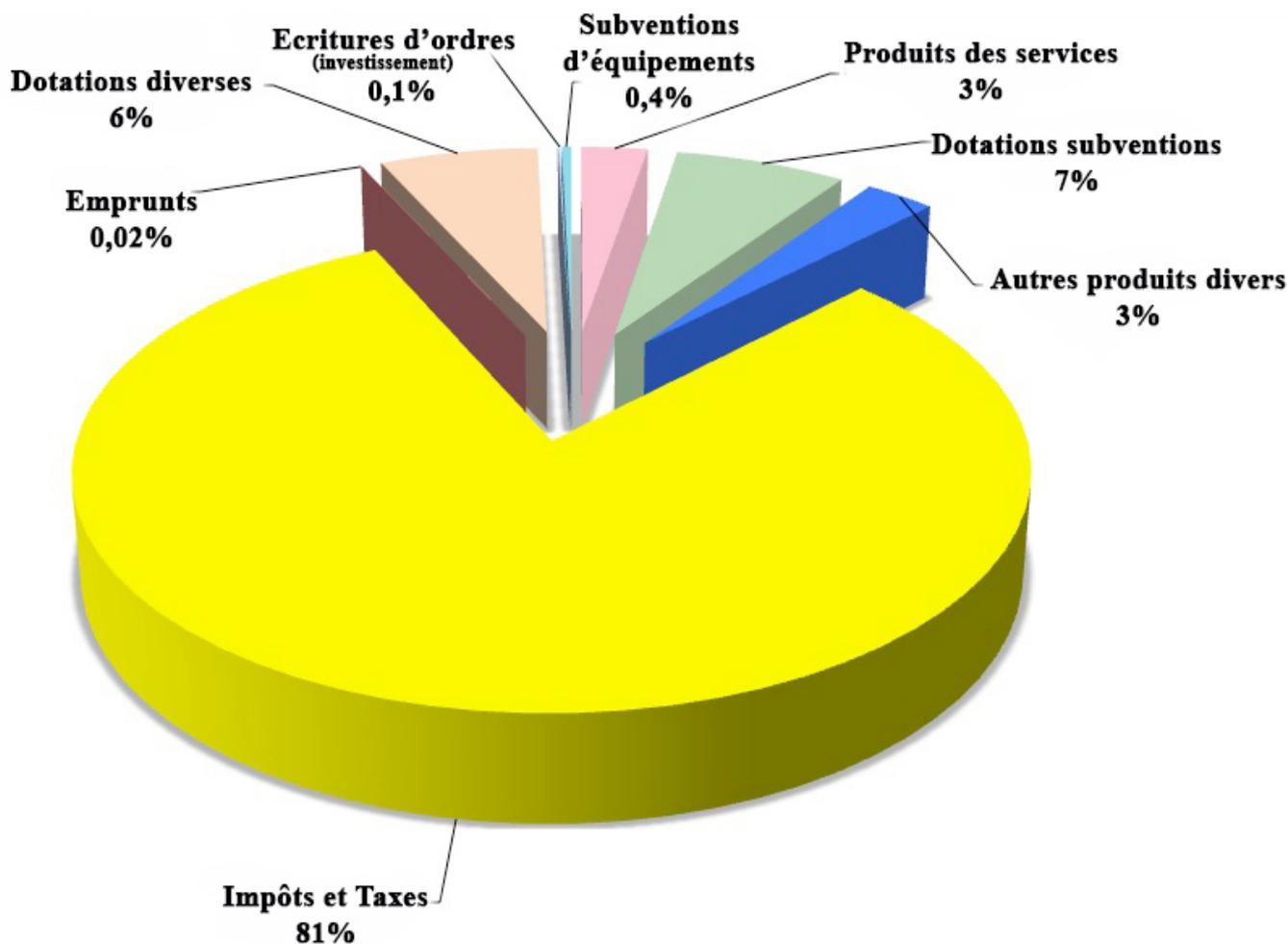
| CA 2014 (en K€) | PRINCIPALES COMPOSANTES BUDGÉTAIRES | Évolution 2014 >2015 | BP 2015 (en K€) |
|--------------------|--|-------------------------|--------------------|
| 7599 | DÉPENSES TOTALES (+RÉSERVE) | -2% | 7481 |
| 4816 | FONCTIONNEMENT | -24% | 3675 |
| 929 | Charges générales | 7% | 995 |
| 1148 | Charges de personnel | 0% | 1142 |
| 2564 | Charges de gestion courante | -47% | 1361 |
| 5 | Écritures d'ordres | 21% | 6 |
| 170 | Charges financières | 1% | 171 |
| 2784 | INVESTISSEMENT | -28% | 2006 |
| 201 | Remboursements d'emprunts | 9% | 219 |
| 0 | Autres dépenses financières | - | 0 |
| 0 | Écritures d'ordre | - | 0 |
| 2582 | Dépenses d'équipements dont provisions | -31% | 3587 |



Dépenses réelles (hors provisions d'investissement)

RECETTES

| CA 2014 (en K€) | PRINCIPALES COMPOSANTES BUDGÉTAIRES | Évolution 2014 >2015 | BP 2015 (en K€) |
|--------------------|-------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| 7326 | RECETTES TOTALES (+EXCÉDENT) | 2% | 7481 |
| 5674 | FONCTIONNEMENT | 5% | 5935 |
| 124 | Produits des services | 39% | 172 |
| 478 | Dotations subventions | -7% | 443 |
| 178 | Autres produits divers | 2% | 182 |
| 0 | Écritures d'ordres | - | 0 |
| 4894 | Impôts et Taxes | 5% | 5139 |
| 1652 | INVESTISSEMENT | -73% | 441 |
| 1003 | Emprunts | -100% | 1 |
| 547 | Dotations diverses | -25% | 410 |
| 5 | Écritures d'ordres | 21% | 6 |
| 102 | Subventions d'équipements | -75% | 25 |



Recettes réelles (hors provisions d'investissement)

Le fond de roulement :

L'excédent de l'année 2014 est de 1104 K€

La réserve pour 2015 est de 1800 K€, soit une augmentation de 63%

La capacité d'autofinancement :

En 2014 elle était de 371 K€, elle est de 1214 K€ en 2015, soit une augmentation de 211%

L'endettement :

371 K€ en 2014, 391 K€ en 2015, soit une augmentation de 5%

Le 100^{ème} : Les événements qui ont marqué Allemont

Bulletin numéro 2 (septembre 1989)

- Du 19 au 24 juin, les enfants des écoles ont donné 5 représentations du spectacle sur la Révolution.
- Accord pour le projet de création d'une ZAC au village des 4 Saisons (pièce des Roux)
- Achat par la mairie des 2 bâtiments EDF (situés entre la maison Richard et le parking de la piscine) et des terrains pour la somme de 500 000 F.



Bulletin numéro 10 (septembre 91)

DÉLIBÉRATIONS ET TRAVAUX

- Achat d'un petit car pour remplacer le véhicule actuel usagé.
- Début des travaux du parking Mairie : fin août, Parking du Clot, début septembre.

• La plus haute Tour d'Escalade de France : 33 m de hauteur - 5 faces grimpables. Inaugurée le 14 août 1991, la tour est implantée au coeur du centre d'animation. Elle vient compléter le complexe sportif existant. Elle possède : une surface grimpable de 414 m² ; 420 prises préfabriquées. Elle pèse 237 tonnes. En hiver, elle devient cascade de glace. Toute l'année, on y trouvera une école d'escalade encadrée par des guides de haute montagne de la Vallée (renseignements au 76 80 71 60) responsables : Mrs Fontana et Fabrè.



Maître d'ouvrage : le SIEPAVEO.

La tour d'escalade est opérationnelle

Bulletin numéro 4 (mars 1990)

Concours de logo : Allemont est à la recherche d'un logo... original et représentant de notre village. Envoyez votre dessin (format 10X10cm) en mairie avant le 31 octobre 89. Un jury sélectionnera le meilleur. Son auteur recevra un bon d'achat de 500F. Le logo apparaît pour la première fois dans le bulletin numéro 4, en noir et blanc parce que la couleur ne sera utilisée qu'à partir du bulletin de juillet 95.



RENSEIGNEMENTS DIVERS

| | |
|---|----------------------------|
| Heures d'ouverture de la mairie : | |
| Du lundi au vendredi de 11 h à 12 h - 14 à 18 h. | 76.80.70.30 |
| Permanence de M. le Maire (sur rendez-vous). Du lundi au vendredi de 17 h à 19 h. | |
| Syndicat d'Initiative | 76.80.71.60 76.80.77.76 |
| Salle Polyvalente - Tennis | 76.80.73.66 |
| Camping Municipal | 76.80.76.88 |
| Permanence Assistance Sociale (Mme Richard) Vendredi (1 ^{er} et 3 ^e du mois) 9 h 30 à 11 h 30 à la Salle Polyvalente. | |
| Accueil Information Orientation des Jeunes (16-25 ans) mardi de 14 h à 18 h 30. | |
| | 76.80.12.11 |
| Médecin Dr Thoret J.Y. | 76.80.72.25 |
| Pharmacie Gautier S. | 76.80.78.64 |
| Infirmier Morille C. | 76.80.79.34 |
| Cure | 76.80.71.65 |
| Gendarmerie | 76.80.00.17 |
| Pompiers | 76.80.10.10 |
| PTT | 76.80.70.11 |

ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je vous laisse découvrir le logo d'Allemont. Sachez qu'il nous a été bien difficile de choisir le dessin le plus évocateur et le plus représentatif de notre village : plus de cinquante modèles étaient en compétition.

Les critères de sélection ont été : la simplicité, les couleurs, l'esthétique et les symboles.

Que tous les artistes qui ont participé à cette opération soient vivement remerciés et tous félicités pour leur talent.

Michel ROCH-REFIEUNA
Maire d'Allemont

Le nouveau groupe scolaire (il s'agit en fait du complexe implanté dans les bâtiments préfabriqués d'EDF construit pour les besoins des travaux de Grand'Maison)

INAUGURATION

De nombreuses personnalités étaient présentes à l'inauguration du nouveau groupe scolaire le samedi 22 juin 91.



De gauche à droite
Mr Migaud, député de l'Isère
Mr Cupillard, conseiller général
Mr Arconstanzo, inspecteur départemental
Mr Roch-Refieuna, maire d'Allemont

Bulletin numéro 26, juillet 1995 : Premier bulletin en couleur (en page de couverture)

Bulletin numéro 17 (juin 93)

1^{er} festival de magie avec Garcimore

Fort du succès qu'ont rencontré les 1^{ères} Journées de la Magie organisées par la Maison de l'Eau d'Olle en 92 et avec le soutien des communes d'Allemont, Oz et Villard-Reculas, un véritable Festival international de magie sera proposé à tous.



Bulletin numéro 39 (décembre 98)

Pose des compteurs d'eau.

TRAVAUX

ALLEMONT

- La pose des compteurs d'eau s'achève.
- Les travaux pour le chauffage de l'Eglise sont en cours.

RIVIER D'ALLEMONT

- Le réseau d'eau potable avec la mise en place de bornes incendie, dans le secteur des "Ronsières" est terminé.
- Reste à finir la partie électrique : éclairage public; pose des coffrets.
- La Chèvrerie : ravalement de façade; porte basculante au niveau grange; aménagement du hall d'entrée dans le local vente.

Bulletin numéro 18 (septembre 93)

Inauguration du four communal, ex four banal appartement à plusieurs familles du quartier des Faures

INAUGURATION DU FOUR COMMUNAL

Le vieux Four Banal appartenant à plusieurs familles du quartier des Faures (quartier qui s'étend du Ruisseau traversant le Village à la Mairie) menaçait ruines déjà depuis plusieurs années; la Municipalité, après accord avec les propriétaires précités a récupéré l'emplacement et a fait bâtir un nouveau four dans



un style montagne qui, agrémenté d'une horloge solaire de haute précision, fait l'objet de l'admiration et de prises de photos de nombreux touristes français et européens qui traversent notre Village par la rue principale au bord de laquelle le Four a été construit.

Ce nouveau four, lors de sa mise en route à l'occasion de la Fête du Village le 15 août, a permis de cuire le bon pain de campagne et les tartes aux prunes, aux myrtilles, le tout très apprécié lors du buffet campagnard offert par la Municipalité, à laquelle nous disons un grand merci.

Les artisans de cette joyeuse inauguration ont pour noms André Labrousse, J.C. Carincote, Louis Cuzin, Jean Michel et tous les bénévoles qui se sont dépensés sans compter, pour offrir à la population enchantée de cette réussite, le bon pain et les "pognes d'antan".

Bulletin numéro 20 (mars 94)

Rubrique travaux

- Résidences pour personnes âgées, début des travaux : 15 avril 1994
- Locaux de l'office de tourisme : aménagement du rez-de-chaussée en 1994 (ancien hôtel des Tilleuls) et du 1er étage en 95
- La résidence a été ouverte le 1er janvier 96

Bulletin numéro 24 (mars 95)

L'aménagement de l'étang de Champeau est terminé.

Il a été étrenné par le comité Fnaca pour son safari pêche en août 1994.



L'ÉTANG DE CHAMPEAU : DÉTENTE, SPORTS, PROMENADE (Photo Colette Lafay)

Bulletin numéro 28 (mars 96)

« La résidence des Tilleuls est désormais ouverte. Les personnes intéressées de plus de 65 ans peuvent retirer un dossier en mairie. »

Le restaurant scolaire a ouvert ses portes le 1^{er} février 96 (15 enfants inscrits).

Il s'agit des locaux de l'actuelle salle des Tilleuls et RAM.

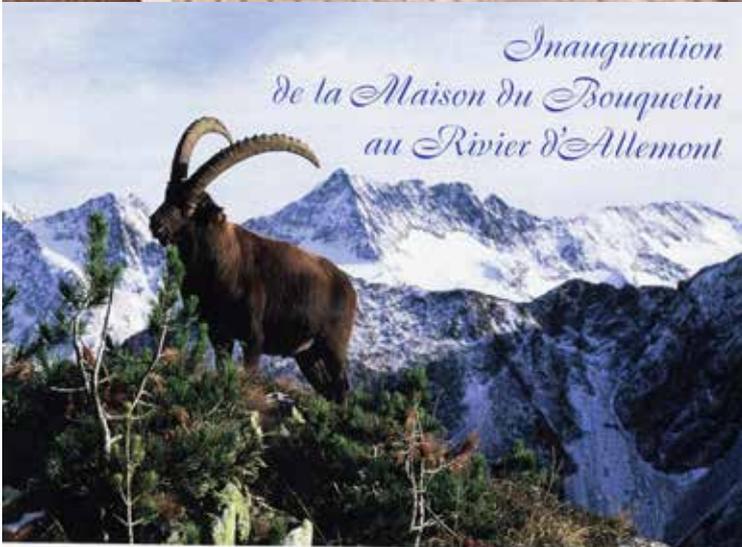


Bulletin de décembre 2004

17 octobre 2004 : inauguration du musée du Rivier



*Inauguration
de la Maison du Bouquetin
au Rivier d'Allemont*



*Main Yniès, Maire d'Allemont et son Conseil Municipal
vous convient à l'inauguration de la Maison du Bouquetin
qui aura lieu le samedi 14 mai 2005 à 11 heures
au Rivier d'Allemont*

Bulletin de juin 2007

Le groupe scolaire a été inauguré jeudi 5 mai 2007. «Les Ardoisières» est le patronyme adopté en 1991 pour le groupe scolaire de l'époque, entièrement démoli pour permettre la construction du nouveau complexe (écoles, bibliothèque...)



Construction de l'école maternelle



Juillet 2004 : Finition du groupe scolaire et de la bibliothèque.



Juin 2005 : Les 2 classes de maternelle ont emménagé dans les nouveaux locaux de l'école actuelle en mars. Les grands de l'école primaire intégreront cette école en janvier 2006.

Bulletin numéro 30 (septembre 1996)

VIE COMMUNALE

TRAVAUX

RIVIER D'ALLEMONT : REMISE EN ETAT DU CHALET D'ALPAGE AU LIEU DIT "LA PEYSÉE"

Pour maintenir l'exploitation des alpages, les habitants du Rivier ont décidé de remettre en état le chalet. Cette réalisation a pu aboutir grâce à :

- la compréhension du Conseil Municipal,
- la participation financière des indivis du Rivier, de la Commune et de la Fédération des Alpes,
- l'aide des entreprises et de tous les bénévoles qui ont participé (sans oublier les donateurs d'ustensiles de cuisine).

A tous un grand merci.

Si ce travail a été réalisé en un temps très court, (environ 1 mois) c'est parce que tous les acteurs avaient retrouvé l'esprit d'autrefois.

Les alpages du Rivier comptaient, il y a seulement une cinquantaine d'années, une vingtaine de chalets. Celui qui vient d'être réparé était le dernier restant debout.

Aussi, semblait-il nous dire : "Ne me laissez pas tomber, vous n'aurez plus de souvenirs de vos ancêtres !"

Alors, tous ensemble, nous l'avons sauvé. A tous, encore merci.

Les membres du Bureau des Alpes du Rivier.

Actuellement en cours :
Chalets du Mollard et de l'Articol.



CHALET DU RIVIER D'ALLEMONT EXTERIEUR



CHALET DU RIVIER D'ALLEMONT INTERIEUR

Vie Communale

Le pôle médical est opérationnel

La construction d'un pôle médical à Allemont a été décidée et prise en charge par le Siepaveo (Syndicat intercommunal de la vallée de l'Eau d'Olle) au début de l'année 2005. Les marchés de travaux ont été attribués au printemps 2007. Le coût de l'opération (construction et aménagement d'un bâtiment pouvant accueillir deux médecins, un cabinet « infirmiers », un cabinet de kinésithérapie et un local pour toute autre personne du corps médical) avait été estimé à 729 600€.

Suite à des réunions avec les professionnels de la santé désirant s'installer dans ces nouveaux locaux et compte tenu de leurs observations et besoins spécifiques, plusieurs modifications ont été prises en compte. En septembre, leurs nouvelles demandes portant sur de petits travaux supplémentaires, ont été satisfaites. Le pôle médical est aujourd'hui achevé, pour un montant global inférieur à l'estimation du maître d'œuvre. Le déroulement du chantier a très bien fonctionné et les délais ont été respectés.

Le cabinet de kinésithérapie, qui occupe une surface de 151,22m², a été vendu pour la somme de 166 342€ HT (1100€ le m²). L'aménagement de la piscine est resté à la charge du propriétaire.

Les locaux « infirmiers » (96,54m²) sont loués 4485,60€ HT par an, soit 70€ le m².

Seule, une partie du cabinet médical, 96,54m² pour 6757,80€ HT par an, est louée pour l'instant. Une surface de 39,48m² est en attente pour recevoir un deuxième médecin.

Les modalités financières de vente et de location avaient été arrêtées par le conseil syndical du Siepaveo le 12 mars 2005.

Reste une surface d'une quarantaine de mètres carrés pour un éventuel professionnel de la santé qui souhaiterait s'installer à Allemont.



La fontaine publique est en place



La fontaine de la place publique du Plan est posée. Arrivée de Chine en six morceaux, elle est composée de blocs de granite taillés et moulés en forme de feuilles superposées. La couleur sombre de la pierre rappelle l'ardoise, qui fut exploitée sur plusieurs sites au siècle dernier.

Symbole du passé économique et social de la commune, la fontaine s'inscrit dans le projet de la Zac du Plan, financé par le Siepaveo (Syndicat intercommunal d'études et de programmation pour l'aménagement de la vallée de l'Eau d'Olle). Deux immeubles viendront compléter l'ensemble de la Zac. La fontaine sera mise en eau et éclairée au printemps prochain.

La première résidence de la Zac est inaugurée



La résidence Roche Blanche qui comprend seize logements du T2 (56 m²) au T4 (88 m²) a été inaugurée samedi 1^{er} décembre. Le bâtiment est implanté dans

la Zac du Plan dont la réalisation a été décidée par le Siepaveo (Syndicat intercommunal de la vallée de l'Eau d'Olle). Les infrastructures et l'aménagement paysager ont été financés par le Siepaveo. La construction et la commercialisation de la résidence Roche Blanche ont été confiées à Pluralis (SCI entre un bailleur social et la société coopérative HLM de l'Isère). L'accession à la propriété des logements relève d'une démarche sociale avec des contraintes de plafond à respecter. Les appartements seront complètement terminés et livrés dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre. Les acheteurs sont, jusque-là, essentiellement des habitants de l'Oisans.

Une surface commerciale de 100m² sera acquise par le Siepaveo afin de la louer ou de la vendre à la personne qui s'y installera. Resteront 250m² (trois commerces) pour lesquels une décision de principe a été prise par le Siepaveo pour effectuer la même démarche.

La construction des deux petits bâtiments qui compléteront la Zac débutera dans le courant de l'année prochaine.

Bulletin de mars 2004

Vie Communale

Inondations et ravinements des 12 et 13 janvier 2004

En ce début d'année, l'ensemble du territoire communal a été affecté par de longues et fortes précipitations. Ce phénomène accompagné par une fonte de neige accélérée en altitude et un sol gelé peu propice à l'infiltration a occasionné des désordres, voire dans certains cas, des dégâts de degrés différents sur les infrastructures et ouvrages du domaine public ou sur les biens privés. Ainsi, il a été décidé :

- De demander auprès des services publics que soit déclaré l'état de catastrophe naturelle sur le territoire communal.
- De traiter prioritairement les interventions spécifiques aux désordres susceptibles de porter atteinte aux personnes et aux biens.



• De créer un groupe de travail spécialement chargé de gérer ce dossier. Dans le cadre de son action, trois missions principales lui ont été assignées :

- 1- Recenser l'ensemble des problèmes rencontrés, qu'ils soient d'ordre public ou privé et, proposer les solutions de traitement en liaison avec les techniciens compétents dans le domaine des risques naturels (délai : 31 mars 2004).
- 2- Définir et mettre en œuvre une procédure interne de gestion de crise (délai : 30 juin 2004).
- 3- Participer au projet d'actualisation et d'informatisation des plans de voiries et de réseaux communaux (délai : 30 septembre 2004).

Sans préjuger des conclusions du groupe de travail sur le premier point de sa mission, il apparaît d'ores et déjà que les causes et remèdes à apporter n'incombent pas aux seuls administrés ou à la seule collectivité, mais que pour être efficaces et durables, ces efforts d'aménagement devront être communs et complémentaires.



Pour notre part, s'agissant de sécurité publique, nous prenons l'engagement que le niveau d'intervention de la collectivité se situera bien au-delà de ses limites habituelles.



Toponymie

Noms de lieux faisant référence aux montagnes et vallées

Allemont : en langue indo européenne, Al= hauteur. All et mont feraient donc redondance.

Mizoën : mes hauteurs

La Morte : mor = morceau rocheux d'une montagne

Vaulnavéys : vallis = vallée + nava = vallée encaissée, ravin

Vizille : var = rivière et vallée en U de cette rivière

Valbonnais : vallis = vallée + abona = petite source

Avant 2000

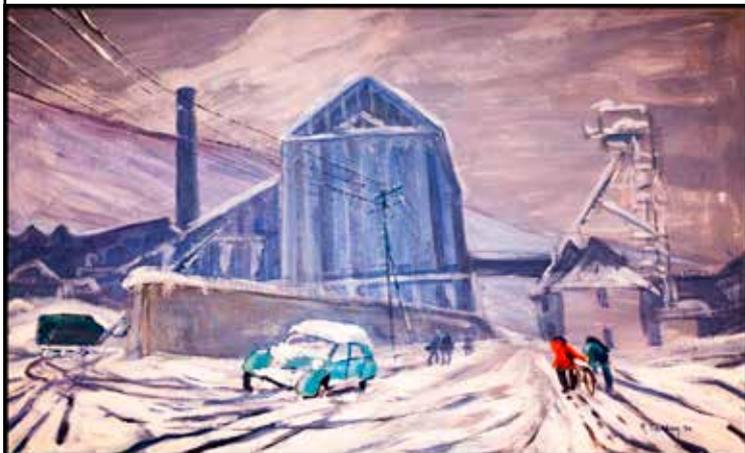


Maintenant - 2015



Retour sur l'agenda de ce printemps

Du 3 avril au 10 mai, nous avons accueilli les œuvres de Richard Tassan, artiste Isérois, à l'Office de Tourisme. L'occasion pour tous de découvrir ses huiles et aquarelles représentant entre autres les lacs et paysages de montagne. Ce dernier a offert à la collectivité l'un de ses tableaux représentant le lac du Lauvitel. Lors du vernissage, qui a eu lieu à l'Office de Tourisme, l'artiste a pu expliquer et détailler sa passion aux amateurs présents.



Le 29/05, la section aquarelle de l'association Sports Loisirs a pris ses quartiers d'été à l'Office de Tourisme. Présente jusqu'à la mi-août vous pourrez admirer les œuvres réalisées pendant l'année par les artistes locaux. Le thème de cette année : les 4 saisons. Le vernissage de l'expo 2015 avait lieu vendredi en présence de Jérémie Braconnier, président de l'association, du maire Alain Giniès et du conseiller départemental Gilles Strappazzon. Tous ont remercié chaleureusement Andrée Pinet qui anime ces ateliers tout au long de l'année. Ils ont aussi rendu hommage à Colette Gamond, artiste peintre, qui a créé les groupes de peinture au sein de Sports Loisirs.



Le 30/05, concert à la salle polyvalente : « l'homme parle ». Ce groupe engagé est 100% indépendant. Ils gèrent eux-mêmes la production de leurs disques, l'organisation de leurs tournées et leur promotion. Leur message humaniste s'adresse à toutes les générations : Rock puissant, électro ou slam. Bienvenue dans un univers sans frontières où pourraient se rencontrer Thiéfaine, Noir Désir, Muse, Led Zep, Lofofora ou Léo Ferré...

Les 16 et 17 mai : « Musées en Fête ». À l'initiative du Département, cinquante-six musées de l'Isère ont ouvert leurs portes et proposé diverses animations. Le Musée du Rivier n'a pas dérogé à la règle et a proposé (outre une ouverture exceptionnelle) une projection/conférence/débat « Sur les traces des géants de glace » animée par Jérôme Forêt.

Bientôt l'été voici quelques dates à noter dans vos agendas

- 27/06 : concert « Airs de famille »
- 28/06 : ouverture de la piscine et de la base nautique
- 4/07 : Jazz'Allemont
- 12/07 : Mains agiles (foire artisanale)
- 14/07 : fête du pain et feux d'artifice à 22h sur le lac du Verney
- 23/07 : 18^{ème} étape du Tour de France et passage dans Allemont
- 25/ et 26/07 : Vogue au Rivier
- 28/07 : Fête des enfants
- 1^{er} et 2 août : Safari pêche à Champeau
- du 4 au 7 août semaine du cirque
- 12/08 : Canicross
- 15/08 : fête du pain...

Dès le 10/07, concert dans le Parc des Tilleuls tous les vendredis soirs, et bien d'autres surprises...

Les glaciers invités à « Musées en fête »

À l'occasion de « Musées en fête », la Maison du Bouquetin Était ouverte au Rivier durant tout le week-end et Jérôme Forêt, technicien au parc des Écrins, était invité samedi pour une conférence intitulée « Sur les traces des géants de glace ». Le musée a connu une affluence exceptionnelle avec des visiteurs de passage, des touristes et des habitants d'Allemont et du Rivier venus revoir ce petit joyau de collection d'animaux de nos montagnes. Par ailleurs, samedi soir, Jérôme Forêt, diaporama à l'appui, racontait et expliquait à la cinquantaine de personnes présentes, la géologie, l'histoire, l'influence et l'empreinte des glaciers dans l'Oisans. Si les changements climatiques et géologiques ont façonné les six vallées de l'Oisans durant plusieurs centaines de millions d'années, le récent réchauffement de la planète modifie « à vue d'œil » les paysages des Écrins, des Rousses, du Taillefer et de Belledonne. Les glaciers, de plus en plus éloignés et rétrécis, laissent des traces que certains, parmi les spectateurs, ont vu apparaître : les lacs des Quillies, du glacier d'Arsine ou de la Muande et autres sommets (Le Rochail), moraines, fissures et morcellements de glaciers. Des modifications rapides non dénuées de risques pour les habitants des villages de montagnes et de vallées. Ainsi, certains glaciers « en sursis » comme le glacier de Sarenne, ainsi que des ouvrages (refuge de la Pilatte) sont actuellement très surveillés. Ce moment d'échanges très intéressant a été suivi du pot de l'amitié offert par l'Office de Tourisme.



4 juillet : 6^{ème} Edition du festival Jazz'Allemont

Pour cette sixième édition, nous avons sollicité les enfants de l'atelier « Arts plastiques », dans le cadre des Temps d'activités péri-éducatives (TAP), pour la création de l'affiche du festival. Toutes les œuvres seront présentées lors du concert de la soirée, sous forme de montage vidéo.

Tous les enfants qui ont participé à l'atelier « Musique », dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, ont travaillé des chansons qu'ils vont interpréter dans le Parc des Tilleuls. Ils seront accompagnés par Cyril Picot (Bassiste), Claude Gagné (Guitare) et Patrick Argentier (Batterie), musiciens du Grand Méchant Blues.

Ce 6^{ème} festival de jazz sonnera au son du blues et de la musique d'autres continents. Des rythmes cubains, indiens, africains, des mélodies d'ailleurs et d'ici, de la chanson française...

C'est ça le jazz, de la musique variée, du Ragtime au Freejazz, en passant par tous les standards qui ont contribué à produire la richesse mélodique et parolère du répertoire de la musique actuelle.

Du latino au rock, en passant par le funky, le blues, la world music, chacun peut y trouver mélodie à son oreille...


16h - Parc des Tilleuls

Les enfants avec Willy

Les enfants vont ouvrir le festival et nous proposer des numéros d'équilibristes et clownesques, sous la direction de Willy Pelvet de l'association « Ois'anim ».

Après la parade, nous écouterons les enfants de l'atelier « Musique » dirigé par Chloé Franceries, accompagnés par trois des musiciens du Grand Méchant Blues.



Le grand méchant Blues



Parfois funky, souvent teinté de rock 70's, le Grand Méchant Blues est un groupe originaire de la région Rhône-Alpes qui se veut moderne tout en gardant l'esprit Chicago Blues. L'incroyable énergie qu'il dégage sur scène est sans doute ce qui le caractérise le mieux. Les instruments se mêlent aux voix pour nous faire découvrir un répertoire unique essentiellement constitué de compositions.


21h - Salle polyvalente

Le Monde Est Petit



Le Monde Est Petit, musique de nulle part et d'ailleurs est né d'une rencontre entre des musiciens venus d'univers différents désireux de fonder un quartet à l'ambition originale et éclectique !

La formation inhabituelle dans sa structure (2 guitares acoustiques Nylon, un saxophone soprano et un percussionniste tablaïste) comporte en soi le germe d'une musique non conventionnelle. Majoritairement constitué de compositions, le répertoire s'imprègne et associe des styles musicaux variés. Le son cubain côtoie alors des rythmes indiens, les fragrances africaines se mêlent de jazz et la chanson Française empreinte aux traditions du Brésil ou de la Roumanie tout en laissant une place privilégiée à l'improvisation.

C'est avec plaisir que « Le Monde Est Petit » vient proposer son projet musical au festival jazz Allemont qui associe culture des différences et différence des cultures !



27 juin 21h : Airs de famille

La troupe «Couleurs vocales» revient à Allemont avec un nouveau spectacle... Après «Embarquement immédiat», nous voyagerons au travers du monde avec la famille Colar-Voucol.

Un chanteur célèbre a laissé un testament, le notaire et les membres de la famille se retrouvent, ils viennent du monde entier...

«Airs de famille» met en scène les retrouvailles d'une famille très cosmopolite, tous sont impatients de découvrir le secret du testament qu'ils connaîtront à la fin du spectacle.

20 chansons en 2 parties, 16 choristes, 2 musiciens...



Bibliothèque municipale et scolaire



La Bibliothèque fêtera ses 25 ans en 2016. Elle est née de la volonté des élus et du travail des bénévoles. Elle a pris place, avec l'office du tourisme et le Foyer de ski de fonds, dans les anciens locaux EDF au mois de décembre 1991. De 60 m² à sa création, elle est passée à 160 m² en 1995 au départ de l'office du tourisme pour ses locaux actuels, puis à 370 m² en 2007, lors de son installation dans le nouveau groupe scolaire.

Au 30 avril 2015 la Bibliothèque dispose de 25 008 titres :

Livres Adultes* : 10 497
 Livres Jeunes* : 13 739
 Vidéo Adultes : 484
 Vidéo Jeunesse : 288



(*) Romans, Policiers, Biographies, Documentaires, Bandes dessinées, Mangas....
 Parmi ces 25 008 titres, 406 constituent le fonds régional.
 Elle est aussi abonnée à une trentaine de revues.

Après avoir créé un fonds Mangas dès l'année 2005, nous avons démarré en 2012 la constitution d'un fonds DVD qui se poursuit actuellement. La Mairie d'Oz nous verse une subvention pour la



constitution de ce fonds depuis l'année 2012. Le prêt de DVD est très apprécié par l'ensemble des personnes qui viennent à la Bibliothèque, il nous a permis de faire venir à la Bibliothèque un autre public.

Un coup de cœur est organisé chaque année par « Al'Pages », association regroupant l'ensemble des Bibliothèques de l'Oisans. Cette année la littérature italienne est à l'honneur. L'annonce du gagnant du coup de cœur se fera à la Grave le 3 octobre 2015 ou un repas italien préparé et servi par les bibliothécaires de l'Oisans sera offert. Chaque année cette manifestation rassemble entre 50 et 100 personnes. Il n'est pas trop tard pour lire ces ouvrages et participer ainsi à la sélection.

La Bibliothèque organise des expositions, des rencontres ...

Vous ne connaissez pas encore la bibliothèque, venez la découvrir

- soit le mardi 13 h 30 - 14 h 30 et 16 h 30 - 19 h 30
- soit le vendredi de 15 h 30 à 19 h 30



Les tacots de l'Oisans



Autour des années 1970, des passionnés amoureux de l'automobile se sont mis à réparer, bricoler, coudre, repeindre, lustrer.... Bref, en un mot : restaurer des véhicules anciens.

Pourquoi, soudainement, cet engouement pour des voitures dont la « carrière » était terminée depuis belle lurette ?

Pourquoi, subitement, vouloir remettre en route ces mécaniques, vieilles de 25 ans, 30 ans et plus ?

Quelles idées ont pu passer par la tête de ces gens, de vouloir redonner vie à des « tacots » ayant vécu la guerre de 39/45. Voire pour certains, celle de 14/18 ? Quel plaisir ont pu trouver ces « pionniers » à vouloir absolument ressusciter ces ancêtres et les faire rouler ?

Pourquoi ne pas leur préférer, pour la promenade dominicale, sa voiture de tous les jours. La voiture qui vient de sortir, neuve, dynamique, plus performante, plus sûre ?

On ne sait trop quoi répondre à cela, car les collectionneurs de l'époque 1970 restauraient des voitures des années 20/30/40/50, les collectionneurs d'aujourd'hui collectionnent les véhicules des années 60/70/80 et bientôt de 90.

Les raisons de cette passion pour « l'automobile ancienne » sont multiples :

De la conservation de la belle « **Panhard-Levassor** » du Grand-père à la découverte d'une petite « **Dauphine Renault** », au fond d'une grange sous un tas de foin, « dans son jus ». En passant par le plaisir nostalgique de retrouver la même voiture que l'on a eue à 20 ans ... ou la fierté de montrer ce que l'on a pu réaliser à partir d'une épave de « **Traction Citroën** »



Comme un peu partout en France, mais également en Angleterre, en Suisse ou en Italie, ces passionnés ont su se rassembler en « club », s'apportant ainsi, entre copains, aides, renseignements, et surtout réconfort pendant les moments, parfois désespérants, d'une restauration de vieille automobile. Ainsi, des clubs sont nés. Les « bourses d'échange » sont devenues monnaie courante, afin que chacun puisse dénicher la « pièce rare » qui permettra de continuer à faire vivre son ancienne.



L'Oisans est très actif dans la discipline de la voiture ancienne. Dans les années 1960/70, quelques passionnés étaient déjà « tombés dans la marmite » et avaient restauré bon nombre de belles voitures des années 20 et 30. Ils avaient créé le club « les tacots de l'Oisans ». Ce club existe toujours. Fier de ses membres fondateurs de l'époque, il regroupe aujourd'hui une petite trentaine d'adhérents, dont quelques-uns sont les enfants et petits enfants

des créateurs d'origine. Le président d'origine (notre ami René Barruel) est toujours là. Il vient d'être réélu président à notre dernière A.G. La vallée de l'eau d'Olle n'est pas en reste, elle compte une petite dizaine de membres présents dans notre club, dont le secrétaire et le trésorier actuels. Sept de nos membres sont à Allemont.

Chaque année nous participons à de nombreuses manifestations, telles que les foires artisanales, les vogues, les expositions... Mais, notre vrai plaisir est, bien sûr, lorsque nous faisons rouler nos « anciennes ». C'est pour cela que nous organisons le plus de sorties possible et que nous participons chaque année, avec joie, aux célèbres « pétarades de Vaujany » dont nous fêtons, le 15 août 2015, le 10^{ème} anniversaire.

Bonne route à toutes nos anciennes !



Aigua d'Olle - Atelier cuisine

Pâté de Pâques berrichon

- Faire une pâte feuilletée
- Mélanger 150g à 200g de viande hachée porc et veau
- Faire cuire 3 œufs durs et laisser refroidir
- Mélanger avec du persil, de l'ail, du poivre, un peu de cognac
- Étaler la pâte feuilletée
- Couper les œufs en deux
- Faire un boudin de viande au milieu de la pâte
- Refermer la pâte sur le côté de façon hermétique
- Badigeonner la pâte avec un jaune d'œuf
- Enfourner et cuire 30 minutes à 200 degrés

Bon appétit



La classe 58 a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale de l'Amicale de la Classe 58 a réuni une soixantaine de personnes samedi 11 avril. Le président Léon Sert a rappelé que cette association, avec ses 37 années d'existence, est la plus ancienne d'Allemont. Concernant les activités de l'année écoulée, une nouvelle animation a été mise en place et appréciée de tous: la présentation des vœux avec tirage des Rois en janvier dernier. Cette réunion amicale (à refaire) s'est rajoutée aux sorties et voyages: croisière sur la Saône et marché de Noël en Allemagne en 2014. Le rapport financier, en équilibre, a été énoncé par le trésorier adjoint, François Terpend. Le secrétaire, Jean-Pierre Cocat, a émis deux projets pour 2015: un voyage de 3 jours en Franche-Comté avec visite des Salines et croisière sur le Doubs (coût: environ 450€ par personne) et une sortie d'une journée dans la Bresse début décembre (entre 70 et 75€ par personne). Alain Giniès, maire et président d'honneur de l'Amicale, a souligné la bonne gestion et le rajeunissement de cette association dynamique.

La réunion a été suivie d'un excellent repas à la salle polyvalente.



FLAVEO

En plus des entraînements hebdomadaires du jeudi soir, nous avons dernièrement participé au tournoi de futsal du Mondialito. Tournoi organisé par l'Alpe d'Huez, au palais des sports, lors du week-end de Pâques des 04 et 05 avril derniers.

Nous nous sommes également rendus à Domène pour, cette fois-ci, un tournoi en extérieur le 08 mai dernier.



Les prochains tournois où nous sommes invités se dérouleront sur le terrain synthétique de l'Alpe d'Huez les 14 juin, 28 juin, 19 juillet et 22-23 août 2015.

Durant l'été, les entraînements hebdomadaires du jeudi soir seront maintenus (sur le terrain de football extérieur communal ou à la salle polyvalente suivant le nombre de joueurs)!

**La Présidente,
Stéphanie DUQUESNOY.**

<http://www.flaveo.sitew.com>
flaveo2008@hotmail.fr



Le Cantorissium en Ardèche

Les 6 et 7 juin, le Cantorissium, chœur d'hommes de l'Oisans, se rendra sur les terres de Jean Ferrat en Ardèche pour faire résonner les voix de l'Oisans. Concert le samedi à Antraigues sur Volane, là où habitait Jean Ferrat et le lendemain à Vals les Bains. Ces deux prestations sont soutenues par les communautés de communes de l'Oisans et du Pays d'Aubenas – Vals.

CONCERT



ANTRAIQUES sur VOLANE

Samedi 6 juin - 18h - Eglise d'Antraigues

VALS les BAINS

Dimanche 7 juin - 17h - Eglise de Vals

Entrées : libre participation (corbeille à l'entrée)

Organisation et renseignements : Association CANTORISSIUM
www.cantorissium.choralia.fr
0476110326 - 0680879731



Imprimé par nos soins

Eau d'Olle activités

Foire artisanale Les Mains agiles

Dimanche 12 juillet

Parc des Tilleuls

Nombreux exposants
Animations, Buvette
Repas sous chapiteau
Jeux pour les enfants

FNACA - Allemont, Oz, Livet & Gavet

Commémoration du 1er Mai en souvenir de Louis MOULIN



Malgré une pluie battante, un grand nombre de personnes a participé à la commémoration du 1^{er} Mai au Rivier d'Allemont.

Entourant la famille on notait la présence du nouveau Conseiller Départemental Gilles STRAPPAZZON, d'Alain GINIES Maire d'Allemont et de René PASSOUD Adjoint au Maire d'OZ en OISANS.

Comme le 8 Mai, le 11 Novembre, le 19 Mars est une date marquante hautement symbolique pour tous les jeunes soldats qui ont porté très haut les couleurs de la France. Ce n'est que justice au regard de la tragédie que nos compatriotes ont vécu en terre algérienne. Un parmi ceux-ci était un enfant du Rivier, blessé grièvement le 1^{er} Mai dans les Aurès et décédé le 2 Mai à Biskra à l'âge de 22 ans. C'est pourquoi tous les 1^{er} Mai de nombreux camarades et la famille se réunissent au cimetière du Rivier pour notre hommage annuel à ce jeune homme dont la vie fut brisée en portant secours au personnel d'un train qui venait de sauter sur une mine placée par les rebelles. Cet acte lui valait à titre posthume la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. Ce rendez-vous du 1^{er} Mai nous permet de faire acte de mémoire et aussi faire acte de vie.

Après un dépôt de gerbes par Messieurs Gilles STRAPPAZZON et Alain GINIES au nom de la Municipalité, de Jean Pierre COCAT et André RUYNAT au nom du Comité FNACA, du discours du Président du Comité et une minute de silence clôturait cette Cérémonie au cours de laquelle on remarquait la présence des représentants du Comité de Vaujany et leur Porte-drapeau ainsi que M Gérard SERT Porte-drapeau du maquis de l'Oisans.

Au cours de l'apéritif offert par le Comité à la salle des fêtes fraîchement renouée, Etienne LAFAY reçut des mains de Messieurs Gilles STRAPPAZZON et Alain GINIES l'insigne des 30 ans de Porte-drapeau.

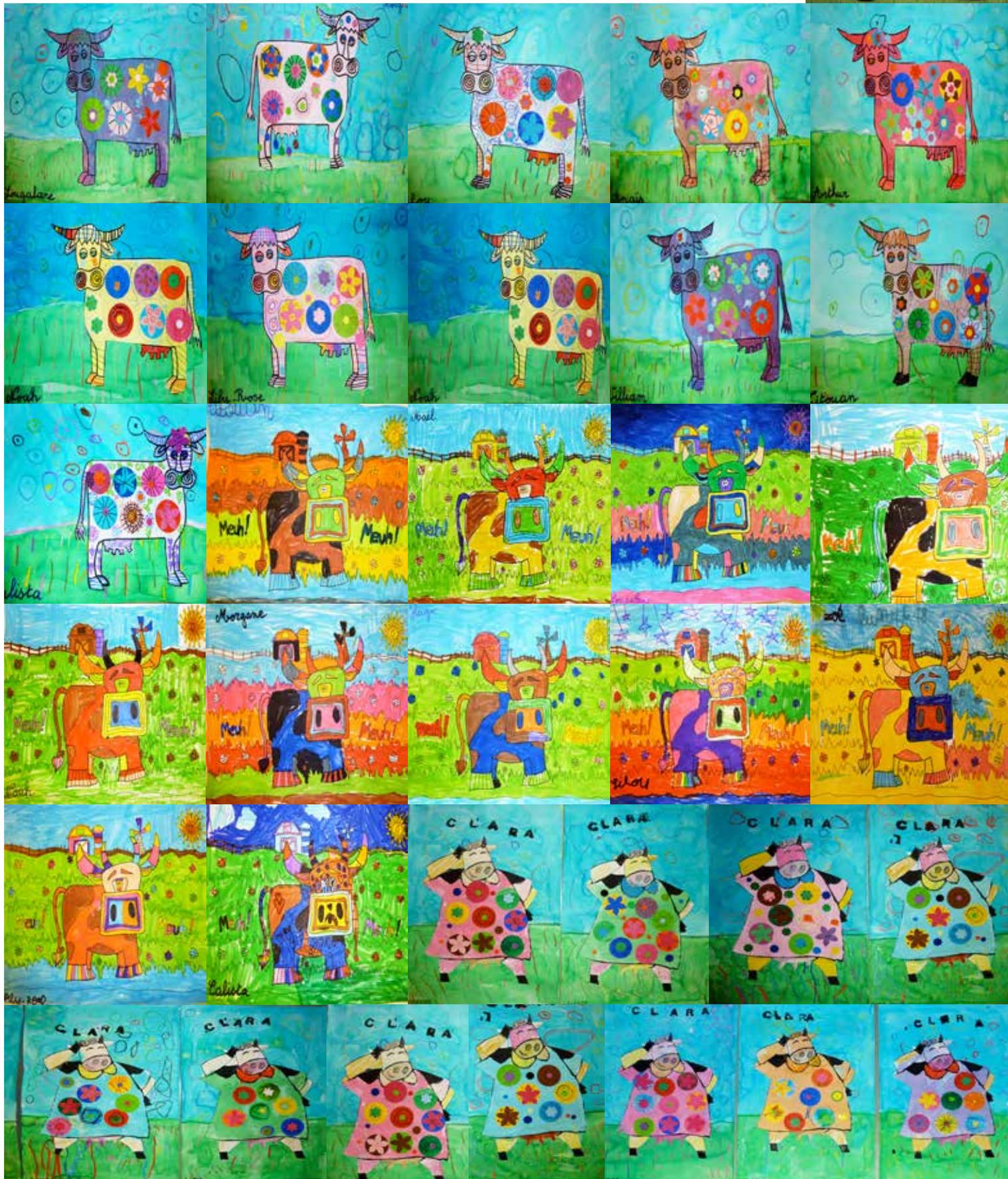
Un repas au restaurant de l'Étape à Allemont terminait cette journée.

Le Président : André LAFAY

La classe de PS-GS sur le thème de la ferme (suite)

Après les cochons et les poules, les vaches en voient de toutes les couleurs !
 Pour conclure le projet, une visite aura lieu à la ferme du Raffour le 1^{er} juin 2015.

Nos vaches à la manière de l'artiste Karla Gérard et sa « Blooming cow »
 GS- variations en couleurs sur un même coloriage



L'Australie à l'école maternelle

Les enfants de la classe de petite et moyenne section de l'école maternelle ont travaillé sur le thème de l'Australie. Nous avons découvert des paysages, les animaux, des instruments et les peintures Aborigènes. Nous vous présentons nos petits aborigènes ainsi que trois de leurs réalisations.



Natation scolaire : Moyenne et grande sections

En mai et juin, les élèves de Moyenne et Grande sections de l'école maternelle bénéficient de 8 séances de natation scolaire à la piscine de Gavet, à raison d'une séance par semaine.

Différentes situations sont proposées pour apprendre à entrer dans l'eau, se déplacer et s'immerger, tout en s'amusant.

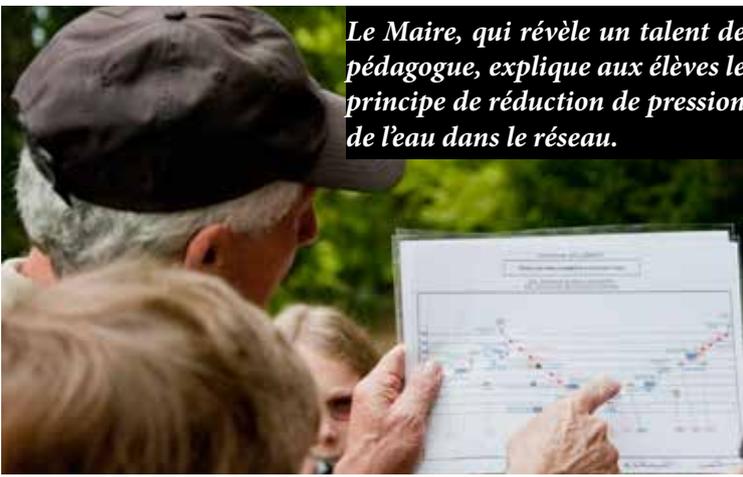
Un grand merci à la municipalité d'Allemont qui finance l'ensemble des sorties.



De nos envoyés spéciaux : Le captage de l'eau potable d'Allemont

Le 19 mai, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au « Captage du Moulin » pour comprendre d'où vient l'eau du robinet. Un encadrement très officiel, en plus de leur maîtresse et d'une maman, Monsieur le Maire en personne a guidé les enfants dans cette aventure. Deux adjoints, Edith Gachet et Michel Moine, ainsi que le directeur des services techniques, Christian Barthélémy, étaient également présents.

Une sortie pédagogique très intéressante qui vaut bien des heures de théorie en classe !



Le Maire, qui révèle un talent de pédagogue, explique aux élèves le principe de réduction de pression de l'eau dans le réseau.



Le puits de captage



Un briseur de charge.



Le pique-nique, un bon moment !



Pas facile de remplir les gourdes !



Tom a mal aux pieds, un sherpa est là !

La fourmillière : une société bien organisée

L'organisation de la vie des fourmis s'articule autour d'une caste de reproducteurs (reines et mâles) et d'une caste « stérile » travailleuse (ouvrières).

Chez les fourmis rousses des bois, communes dans notre région, chaque ouvrière effectue une tâche bien spécifique. La division du travail est liée à l'âge. Les plus jeunes s'occupent des tâches à l'intérieur du nid. Après 40 ou 50 jours, elles sortent pour aller récolter les denrées indispensables.

Généralement, il n'y a qu'une seule Reine dans une colonie de fourmis. Elle est la plus grosse de toutes les fourmis et est la seule à pouvoir pondre.



Le nid contient une grande quantité de couvains, constitués par les stades successifs de développement des fourmis. Quand les œufs éclosent, ils se transforment en petites larves mobiles ressemblant à des asticots. Ces larves changent de taille pour aboutir à une grosse larve qui se met alors à tisser un cocon à partir de la soie qu'elle produit à l'aide de glandes spécialisées.

C'est à l'intérieur du cocon que va se dérouler la nymphose, conduisant de la larve à la nymphe et au stade adulte. Cette transformation est appelée métamorphose complète. C'est avec l'arrivée des premières chaleurs que le nid des fourmis rousses des bois se réveille progressivement. Les reines se mettent alors à pondre des œufs de grande taille, appelés « œufs d'hiver ». Ils donneront naissance à des adultes femelles. Si le nombre d'ouvrières nourricières est suffisant, les œufs donneront des reines, sinon ils donneront des ouvrières. Les mâles sont produits par des œufs non fécondés.

A certaines périodes de l'année, on peut également trouver dans le nid des individus ailés : ce sont les sexués, mâles ou femelles non fécondés. Ces sexués sortent au même moment de la four-

Petites Vies

Broyer-la... ce n'est qu'une guêpe.
 Cueiller-le... ce n'est qu'un muguet.
 Encager-le... ce n'est qu'un merle.
 Tuer-le... ce n'est qu'un orvet.

Savez-vous la raison profonde
 De ces petites vies
 Et de quels poids est pour le monde
 L'injuste mort d'une fourmi?

(Maurice Carême)

milière et prennent leur envol.

A l'issue de ce vol nuptial qui ne dure pas plus de 30 minutes, ils se posent pour l'accouplement.

Les reines peuvent s'accoupler avec plusieurs mâles et se constituer ainsi différents stocks de spermatozoïdes.

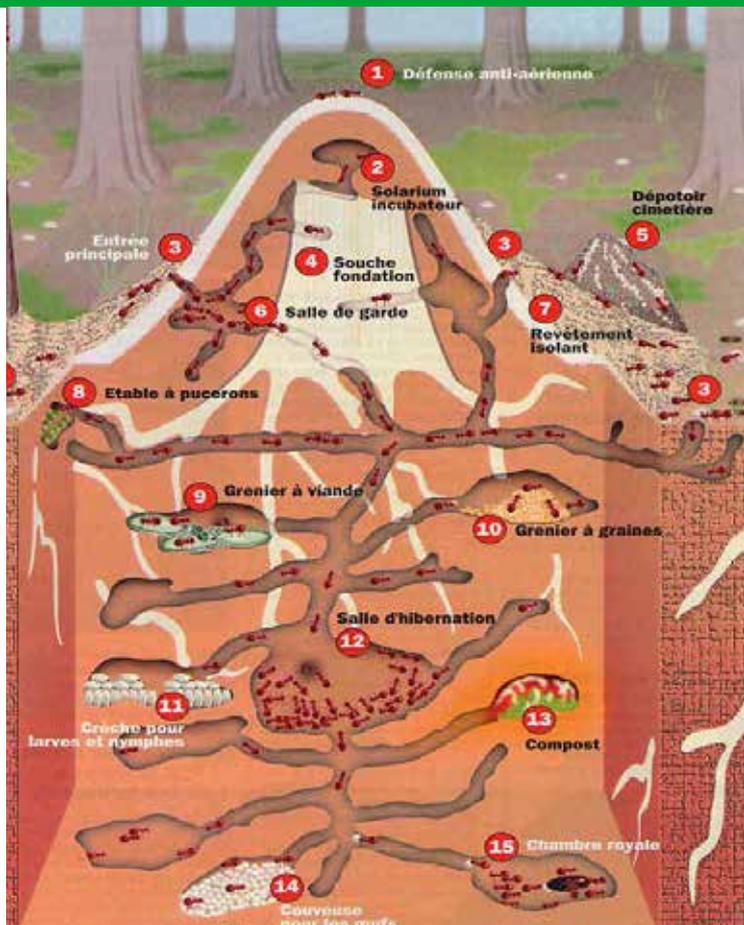
Ces derniers sont conservés actifs pendant des années à l'intérieur de la spermathèque.

Après l'accouplement, les jeunes femelles inséminées qui ont survécu s'arrachent les ailes, devenues inutiles. Une fois sa mission accomplie, le mâle meurt. De leur côté, les femelles fécondées vont tenter de fonder leur propre société.



Chez les fourmis, le sens de l'abnégation est poussé à son paroxysme. Chaque individu est prêt à sacrifier sa vie pour la survie de la colonie et donc de la lignée.

La notion d'individualisme, que l'homme connaît bien, est absente chez les fourmis. Une fourmi isolée est condamnée à mort alors qu'en s'unissant, les fourmis peuvent franchir tous les obstacles et vaincre les nombreux prédateurs.



Il existe plus de 12000 espèces de fourmis sur la terre.
 Ces insectes sociaux forment des colonies, appelées fourmilières, parfois extrêmement complexes, contenant de quelques dizaines à plusieurs millions d'individus. Ce sont des sociétés matriarcales chez lesquelles la division du travail est poussée à l'extrême. Seules les reines sont fécondes, tandis que les ouvrières stériles maternent les larves et prennent en charge le ravitaillement de la société et sa défense. Les mâles, eux, sont cantonnés au rôle de simples transporteurs de spermatozoïdes. Un tel partage des rôles a nécessité la mise en place d'une coopération remarquable entre tous les membres de la société. La capacité d'adaptation des fourmis résulte d'une communication olfactive exceptionnelle. Grâce à la communication entre individus, les fourmis sont aptes à résoudre des problèmes complexes. Ces analogies avec les sociétés humaines ont depuis longtemps été une source d'inspiration et le sujet d'études scientifiques.



A découvrir : Le cincle plongeur

Le cincle plongeur est un oiseau brun au plastron blanc de la taille d'un merle, qui vit dans toute l'Europe aux abords des rivières rapides de montagne et plus particulièrement celles dont les lits sont caillouteux et peu profonds.

Cette particularité lui a valu le surnom de (merle d'eau). C'est un passereau trapu au plumage brun sombre, à la gorge et à la poitrine blanches. La queue est légèrement tronquée. Le mâle ressemble à la femelle qui est plus petite.



Lors de vos promenades le long de l'Eau d'Olle, observez les pierres des digues les plus proches de l'eau, vous aurez sûrement la chance de le voir posé sur l'une d'elles. Discret, c'est son plastron blanc qui vous aidera à le repérer.

Vous l'avez vu ? Tenez vous à une distance respectable, si vous le dérangez, ne le quittez plus des yeux, il vole rapidement à la surface de l'eau pour se poser à nouveau, généralement pas très loin. Vous le verrez sans doute plonger, car il a une technique de pêche remarquable : il s'immerge complètement dans l'eau, sous laquelle il marche à contre courant en retournant les cailloux du fond pour manger les larves d'insectes aquatiques, mollusques, gammarès, têtards, œufs de poissons ...

Alors bonne promenade, il est préférable de se munir d'une paire de jumelles ou d'un appareil photo avec un bon objectif pour profiter de ce spectacle.

Le potager en carrés

Deux méthodes, celle de l'américain Mel Bartholomew, le Square Foot Gardening, c'est lui, qui dans les années 1980, a eu l'idée de génie de jardiner dans des petits carrés et celle de la française Anne-Marie Nageleisen élaborée dans les années 2000. Le jardinage en carrés permet de réduire considérablement les travaux d'entretien, souvent pénibles, d'un potager traditionnel en lignes :

- La terre des carrés n'est jamais piétinée ; comme elle ne se tasse pas, elle n'a pas besoin d'être bêchée.
- Le jardinier s'installe confortablement pour entretenir les carrés et ne se casse jamais le dos en deux.
- Les cultures sont très resserrées et les herbes indésirables n'ont plus la place pour se développer. Le désherbage est donc très limité.
- Le temps passé à l'entretien du jardin est considérablement réduit et le jardinage est un vrai moment de plaisir.
- La rotation des cultures est fréquente et la production adaptée aux besoins de la consommation.
- L'organisation des carrés prend en compte les associations utiles pour le bon développement des plantes.

Le potager en carrés avec la méthode française, utilise des carrés de 40 par 40cm et une planche de culture en contient 9 au lieu de 16 pour la méthode américaine.

Un potager en carrés n'est pas un jardin simplifié. Les légumes,



les herbes aromatiques et les fleurs y ont les mêmes besoins que dans n'importe quel jardin. Si ceux-ci ne sont pas respectés, les plantations deviennent rapidement un fouillis végétal beaucoup moins agréable à l'œil, plus difficile à entretenir et moins productif.

L'autre avantage du potager en carré est, du fait de la taille d'une planche de culture, de pouvoir trouver sa place, sur une terrasse, ou dans un petit jardin.

Enfin, il est esthétique et peut côtoyer les habituelles fleurs et plantes décoratives du jardin.

L'ennemie du jardinier : la limace

Les années humides, c'est le cauchemar du jardinier, le coupable est bien connu, la limace. Il existe plusieurs milliers d'espèces de limaces, les plus faciles à reconnaître sont :

- *Arion rufus*, grosse limace rouge (jusqu'à 15 centimètres).
- *Deroceras reticulatum*, petite limace grise (3,5 à 5 cm).
- *Arion hortensis*, ou limace horticole, brune ou noire.



Mode de vie :

Les pontes se font à l'automne par paquets de plusieurs dizaines d'œufs dans la terre. Les œufs résistent assez bien au froid, ce qui n'est pas le cas des adultes. Constituées de plus de 80 % d'eau, les limaces ne sont pas protégées de la dessiccation, contrairement aux escargots. Elles peuvent seulement la limiter en se contractant ou en s'enfouissant dans le sol. Leur activité de surface est essentiellement nocturne mais elle dépend surtout de la température et de l'humidité. Les plus grosses dévorent jusqu'à 50 % de leur poids en une seule nuit. Tout comme les escargots,



les limaces sont hermaphrodites. L'accouplement se fait en fin d'été ou à l'automne, chaque individu devenant tour à tour mâle, puis femelle.

Moyens de lutte :

Aucun ravageur n'a suscité autant de trucs et astuces que la limace. Leur efficacité est très variable et il est généralement nécessaire d'en associer plusieurs :

- Protégez leurs ennemis naturels : hérisson, orvet, batraciens, musaraignes, carabes, faucheux, staphylin, ver luisant et de nombreux oiseaux... Évitez de les empoisonner.
- Les poules, et surtout les canards adorent les limaces. Vous pouvez les lâcher dans le jardin à l'automne, s'il n'y a plus de culture fragile.
- Pratiquez des arrosages peu fréquents, mais très abondants et aussi localisés que possible, de préférence le matin.
- Les barrières physiques : cendre, suie, poudre de roche, efficaces jusqu'à la prochaine pluie. Attention la cendre en excès apporte au sol beaucoup de potasse.
- Une coupelle de bière, très efficace, mais, attire les limaces des jardins voisins.
- Le piège à limaces, une tuile, une planche, elles se réfugient dessous, il n'y a plus qu'à les ramasser régulièrement et les donner aux poules, si vous en avez...
- Vous pouvez essayer les produits agrésés bio à base de nématodes (vers très efficaces contre les limaces). Mais oubliez les produits chimiques, qui représentent un danger potentiel pour les petites bêtes et les Hommes.



Les organismes dont nous dépendons : Le SIERG

Trois valeurs essentielles symbolisent le Sierg dès 1947 où quelques élus visionnaires issus de la Résistance ont réfléchi à l'organisation de la distribution d'eau potable dans l'agglomération grenobloise de manière solidaire tout en anticipant les besoins futurs. Telle est la vocation du Syndicat qu'ils ont imaginé. Sous l'impulsion de Georges Kioulou, maire d'Echirolles, Emile Rochas, adjoint au maire de Grenoble, Hippolyte Lhenry, maire de Poisat et Fernand Texier, maire de Saint-Martin-d'Hères, le Sierg voit le jour le 10 novembre 1947. Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Poisat, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble sont ses premières communes adhérentes. De sept communes à l'origine, soit 19 000 usagers, le Sierg se composait plus tard de 33 communes adhérentes, soit plus de 220 000 habitants. Son ambition et sa volonté restent les mêmes : permettre à l'ensemble des habitants des communes composant le Syndicat de bénéficier d'un service public délivrant une eau naturellement pure. Très vite, de 1948 à 1958, les ressources de la basse vallée de la Romanche sont exploitées.

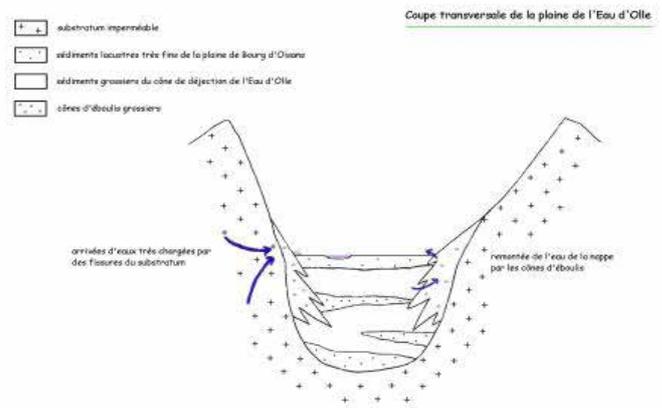


1973. L'Eau d'Olle. Forage artésien et pompage d'essai

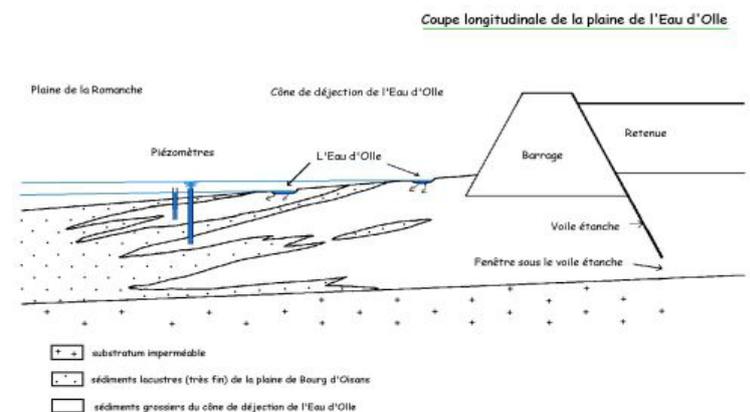
Un premier forage de reconnaissance dans la Vallée de l'Eau d'Olle est effectué sous l'impulsion du géologue Albert Marchand. Un programme de travaux est ensuite établi. De 1959 à 1962, le Sierg construit le puits de Pré-Grivel à Vizille et met en place la conduite maîtresse vers l'agglomération. Les branches du réseau se dessinent : à l'ouest pour Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, à l'est pour Saint-Martin-d'Hères et Gières. A partir de 1961, les communes d'Echirolles, de Fontaine, Jarrie et Pont-de-Claix sont alimentées par le Sierg. Ce sera ensuite le tour de Corenc, Meylan et La Tronche. En 1964, La région grenobloise se développe fortement. Les équipements de production sont ainsi dimensionnés pour subvenir aux besoins croissants. Dès 1975, le Sierg acquiert le périmètre immédiat du captage d'Oz-en-Oisans, puis une partie de son périmètre rapproché. La nappe de l'Eau d'Olle devient la nappe de secours pour le Sierg en 1977. Entre 1991 et 2001, de nouvelles communes sont des-

servies : Crolles, Le Versoud et Villard-Bonnot.

La ressource en eau potable subit des pressions croissantes (industrie, agriculture, tourisme, hydroélectricité, pêche, assainissement industriel et domestique, risques de pollution et risques naturels...).



Le Sierg est aussi un acteur majeur dans plusieurs instances visant à surveiller, préserver, économiser, et sécuriser cette ressource en eau potable : La CLE (Commission locale de l'Eau Drac-Romanche), le SDRE (Schéma départemental de la ressource en eau), la CEP (Communauté de l'eau potable). La concertation se développe entre le Sierg, les autres producteurs d'eau potable, les collectivités, les services de l'Etat (DRIRE,



ARS, MISE, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse) et les usagers de l'eau : habitants, industriels, EDF, associations de protection des milieux naturels...

En 2008, le Sierg met en service un surpresseur situé sur la commune de Champagnier pour répondre à la demande croissante, notamment dans la vallée du Grésivaudan. Celui-ci permet de doubler la fourniture d'eau sans avoir recours au développement des canalisations. Il permet également de pouvoir venir en secours au réseau de la Régie des eaux de Grenoble si besoin mais aussi d'alimenter les communes adhérentes situées en amont des captages.

Si la qualité de l'eau est au cœur de la démarche du Sierg, la sécurité est aussi essentielle. Ainsi, en 2009, c'est tout le réseau qui est mis sous surveillance 24h/24 et 365 jours/an grâce à un système de télésurveillance qui permet un contrôle permanent des différentes installations. Le Syndicat effectue d'importants

Le SIERG (suite)

La nappe artésienne de l'Eau d'Olle



travaux en 2011. Cinq nouveaux puits sont créés à Saint-Pierre-de-Mésage. Le Sierg accueille aussi un trente-deuxième adhérent : Vaulnaveys-le-Haut.

En 2012, le Sierg poursuit ses investissements pour développer ses réseaux. Saint-Martin-d'Uriage choisit d'adhérer au Sierg, ce qui amène le nombre de communes adhérentes à 33.

Le Sierg a 66 ans en 2013. Pour prolonger sa mission de service public marquée du sceau de la solidarité, le Sierg s'engage, comme il en a décidé lors de son Comité syndical du 19/12/2012, dans une réflexion concrète avec ses partenaires et voisins, sur l'évolution du service public de l'eau potable dans la région grenobloise.

Cette même année débute un important chantier avec le raccordement de la commune de Vaulnaveys-le-Haut au réseau du Sierg, et la mise en service de ses cinq nouveaux puits de captage à Saint-Pierre-de-Mésage (Jouchy III).

En 2014, le Sierg obtient la triple certification : ISO 9001 : 2008 (qualité) / ISO 14001 : 2004 (environnement) / OHSAS 18001 / 2007 (sécurité). Celui-ci s'implique avec ses voisins Grenoblois dans l'intégration du secteur de l'eau potable au sein de la Métropole au 1er janvier 2015. Avec la création de la Métropole, les 26 communes sur le domaine de compétences de la Métropole la rejoignent et le Sierg, désormais composé de 7 communes adhérentes (Allemont, Bernin, Crolles, Le Versoud, Oz en Oisans, Saint Martin d'Uriage et Villard Bonnot) met en place des conventions avec son homologue grenoblois pour les années à venir de façon à poursuivre son travail de qualité et permettre à tous de bénéficier d'une eau naturellement pure.



La démoustification : l'affaire de tous



Les moustiques pouvant entraîner des nuisances importantes, un service de démoustification est chargé d'intervenir sur votre territoire.

Cette mission de service public, financée par votre commune et le Conseil départemental, est conduite par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustification (EIRAD).

Avant d'être des moustiques adultes, que nous connaissons tous pour leur piqûre, ces insectes se développent sous forme de larve dans l'eau. Tout récipient contenant de l'eau, même propre, peut permettre le développement des larves. C'est donc à ce stade que la lutte est la plus efficace car elle ne concerne que des collections d'eau de petite taille, facilement repérables et pour l'essentiel, situées autour des habitations. L'implication et la vigilance de chacun sont donc nécessaires. En supprimant ces points d'eau autour de son domicile, on élimine les lieux de ponte et de développement larvaire et donc la prolifération des moustiques.

Vous pouvez contribuer à éviter cette prolifération en adoptant les gestes de prévention suivants :

- enlever tous les objets dans le jardin, sur la terrasse, qui pourraient servir de recueils d'eau,

- supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes sous les pots de fleurs, ou les remplir avec du sable,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, rigoles couvertes par une grille...),
- couvrir de façon hermétique les réserves d'eau (bidons, citernes d'eau de pluie) avec de la toile moustiquaire.

En cas de problème lié aux moustiques, vous pouvez effectuer un signalement sur notre site internet : www.eid-rhonealpes.com

Des préventeurs moustiques détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur peuvent également se présenter d'eux-mêmes à votre domicile. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil et vous rappelons que l'efficacité de ce service dépend de la coopération de tous.

Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou auprès de l'EIRAD, 73310 Chindrieux, au 04 79 54 21 58.

SAISON ESTIVALE 2015

- Musée du Rivier : ouvert de 11h à 12h30 et de 15h à 18h30 ; tous les jours en juillet et août + les week-end des mois de juin, septembre et octobre.
- Piscine Municipale : ouverte tous les jours de 11h à 19h du 28 juin au 30 août.
- Base Nautique : ouverte tous les jours de 11h à 19h du 28 juin au 30 août.

Renseignements divers

Mairie d'Allemont :

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin de 8h30 à 11h30

Tél : 04.76.80.70.30

Fax : 04.76.80.76.47

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence : 06 73 77 07 49

Assistante sociale :

sur rendez-vous

au 04.76.80.03.48

Déchetterie :

Ouverture mercredi 14-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h,
dimanche 8h-12h

Ramassage objets encombrants :

dernier jeudi du mois. (Sur inscription préalable en
mairie)

| | |
|--|---------------------------------|
| Services techniques : | 04.76.80.73.12 |
| Bibliothèque : | 04.76.80.77.19 |
| Ecole Élémentaire : | 04.76.80.50.64 |
| Ecole Maternelle : | 04.76.80.70.72 |
| Piscine : | 04.76.80.70.40 |
| Régie électrique : | 04.76.71.40.92 |
| Urgence/Dépannage : | 04.76.71.42.38 |
| Urgence Eau : (hors ouverture mairie) | 06.73.77.07.49 |
| Camping Municipal : | 04.76.80.76.88 |
| Salle polyvalente et Tennis : | 04.76.80.73.66 |
| Base nautique : | 04.76.80.76.11 |
| Office de Tourisme : | 04.76.80.71.60 |
| Foyer de ski de fond : | 04.76.79.81.13 |
| A.D.M.R. : | 04.76.11.06.39 |
| La Cure : | 04.76.80.71.65 / 06.33.76.47.04 |
| Agence Postale RSP : | 04.76.80.53.28 |
| Hydrelec : | 04.76.80.78.00 |
| Cabinet Médical : | 04.76.80.68.81 |
| Urgence : | 15 |
| Pharmacie C. Béra : | 04.76.80.78.64 |
| Kinésithérapeutes : | 04.76.79.81.63 |
| Cabinet Infirmiers | |
| B. Hanotel - S. Demongeot : | 04.76.79.84.39 |
| S. Le Quang - S Pouplet : | 04.76.80.51.21 |
| Gendarmerie : | 04.76.80.00.17 |
| Pompiers : | 18 |
| (à partir d'un portable) | 112 |
| Accès Alpe Oisans Taxi : | 06.30.32.74.75 |
| Allemont taxi : | 06.99.69.38.38 |
| Taxis Sert-Marc : | 06.87.41.99.96 |
| Garage Scarpa : | 04.76.80.70.16 |
| OPAC Echirolles : | 04.76.22.07.48 |
| Maison du Conseil Général (Bourg d'Oisans) : | 04 76 80 03 48 |

RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire, chaque jeune a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du recensement militaire.

MARCHE COMMUNAL - SAISON ESTIVALE 2015

Rendez-vous tous les lundis matin Place du Marché, du 15 juin au 15 septembre prochains !

FEUX DE JARDIN

Interdits par arrêté préfectoral n°2013-322-0020.

NUISANCES SONORES

Elles sont réglementées par arrêté municipal n°2013/03

Périodes autorisées

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

(Sauf professionnels et personnel communal dans l'exercice de leurs fonctions).

RELAIS DES SERVICES PUBLICS

Lundi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Mardi : 08h30-12h00 / après-midi sur rendez-vous (RSP)

Mercredi : 08h30-12h00 / 13h30-18h00

Jeudi : 08h30-12h00 / après-midi sur rendez-vous (RSP)

Vendredi : 08h30-12h00

Samedi : 08h30-12h00

Navette ALLEMONT >> BOURG D'OISANS

Samedi - semaines impaires 2015

20 juin, 4 et 18 juillet, 1 et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Horaires

8h00 départ du Rivier

8h20 Allemont le haut

8h30 La Pernière haute - pharmacie - la Pernière basse - Farnier
(Destination Bourg d'Oisans avec pose éventuelle à l'agence VFD)

8h50 Super Marché

10h00 départ du super marché (pour dépose OT)

11h20 départ de Bourg d'Oisans (OT) (pour retour au Rivier,
pose à la pharmacie et à Lac Alimentation à la demande)

Mercredi - semaines paires 2015

24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 25 novembre, 9 et 23 décembre.

Horaires

13h15 départ du Rivier

13h35 Allemont le haut

13h45 La Pernière haute - pharmacie - la Pernière basse -
Farnier (destination bourg d'Oisans avec pose éventuelle à
l'agence VFD)

14h05 Super Marché Caxino

16h00 départ du super marché (pour dépose Office du Tourisme)

16h30 départ de Bourg d'Oisans (OT) (pour retour au Rivier,
pose à la pharmacie et à Lac Alimentation à la demande)

JAZZ'ALLEMONT

4 JUILLET
DE 16 À 23H



Office de tourisme : 04 76 80 71 60